

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE LOKOUNDJE

MAIRIE DE FIFINDA

B.P : 64 KRIBI

MAIRIE DE FIFINDA



COMMUNE DE LOKOUNDJE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

LOKOUNDJE COUNCIL

FIFINDA CITY COUNCIL

P.O BOX : 64 KRIBI

**AVIS N°001./DC /CLKJ/CIPM/2026 DU 26/01/2026 POUR L'EQUIPEMENT
DES SALLES DE CLASSE EN TABLES BANCS ET BUREAUX DE MAITRE
DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MBEBE, PAMA, ELOGBATINDI,
BIDOU II SOCAPALM V1 ET BISSIANG DANS LA COMMUNE DE
LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE
(600 TABLES BANCS ET 05 BUREAUX DE MAITRE)
L'OCEAN, REGION DU SUD.**

1. Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures scolaires de l'arrondissement de Lokoundjé, le Maire de la Commune de Lokoundjé lance une consultation **pour l'Equipement des salles de classe en tables bancs et bureaux de maître dans les Ecoles Publiques de MBEBE, PAMA, ELOGBATINDI, BIDOU II SOCAPALM V1 et BISSIANG dans la Commune de Lokoundjé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment **l'Equipement des salles de classe en 600 tables bancs et 05 bureaux de maître dans les Ecoles Publiques de MBEBE, PAMA, ELOGBATINDI, BIDOU II SOCAPALM V1 et BISSIANG dans la Commune de Lokoundjé**

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires exerçant dans le secteur des fournitures et Bâtiments et travaux publics et répondant aux critères de qualification indiquée dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le BIP MINEDUB de l'exercice 2026

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est hors ligne ;

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de Lokoundjé à Fifinda au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, BP 64 Kribi, téléphone : 693187139/683830576, dès publication du présent Avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.arpmp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

7. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

La version physique du dossier peut être obtenu au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, BP 64 Kribi, téléphone :693187139/683830576, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **30 000 (Trente mille) Francs CFA** payable dans le **Compte BICEC N°10001-06821-35387021001-53 intitulé « COMMUNE DE LOKOUNDJE »**, le reçu de versement permettant l'obtention de la quittance auprès de la Recette Municipale de la Commune de Lokoundjé.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de Demande de Cotation(DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS ou PRIDESOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000(vingt millions) Francs CFA.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives , un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbré, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances, pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 10 du dossier de cotation dont le montant s'élève à **400 000 (quatre cent mille) francs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, et consignée à la CDEC entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Remise des Cotations

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais.

- **Pour la soumission hors ligne**, la cotation en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Lokoundjé , BP 64 Kribi, téléphone :693187139/683830576,], au plus tard le **26/02/2026** à 12 Heures et devra porter la mention:

« AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CLKJ/CIPM/2026 DU 26/01/2026 POUR L'EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES BANCS ET BUREAUX DE MAITRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MBEBE, PAMA, ELOGBATINDI, BIDOU II SOCAPALM V1 ET BISSIANG DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

(600 TABLES BANCS ET 05 BUREAUX DE MAITRE)

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **25/02/2026** à Fifinda à **13 heures** par la Commission de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué dans la salle de dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de Fifinda sise à Fifinda

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

[L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des cotations fixée dans le Dossier de Demande de Cotation].

12. Recevabilité des Cotations

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et consignée par la CDEC ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Critères d'évaluations

13.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a. de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission,;
- b. de l'absence du cautionnement de soumission dûment consignée à la CDEC ;
- c. des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- d. de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- e. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- f. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- g. de la non-conformité du modèle de soumission ;
- h. de la non-conformité du mode de soumission ;
- i. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- j. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

13.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;

- les références du soumissionnaire ;
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière)
- la qualification et l'expérience du personnel
- les moyens logistiques
- la méthodologie
- le délai d'exécution

14- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de 60 jours calendaires soit 02 (deux) mois ou jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15- Tranches/Allotissement

Les travaux sont en tranche unique

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Demande de Cotation au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les remises proposées.

17- Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leurs **Cotations** pendant la durée entre 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des **Cotations**.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Lokoundjé , BP 64 Kribi, téléphone :693187139/683830576, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'ouvrage.

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro (+237) 698295805 ou le Maître d'Ouvrage aux numéros (+237) 658404385.

FIFINDA, le **26 JAN 2026**

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

COPIES:

- MINMAP/O
- ARMP/ARSU
- Président CIPM/CLKI
- Affichage/chrono



Mboa Vendelin
Maire de la Commune de
LOKOUNDJÉ

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD
DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE LOKOUNDJE
MAIRIE DE FIFINDA

B.P : 64 KRIBI

MAIRIE DE FIFINDA



COMMUNE DE LOKOUNDJE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION
OCEAN DIVISION

LOKOUNDJE COUNCIL
FIFINDA CITY COUNCIL

P.O BOX : 64 KRIBI

Notice of Request for Quotation N° 001/DC/CLKJ/CIPM/2026 of 26 for Supporting Organisations in the Lokoundjé Municipality

1. Purpose of the Request for Quotation As part of the initiative to improve local production by small and medium-sized enterprises in the Lokoundjé district to enhance rural socio-economic development, the Mayor of Lokoundjé Municipality is launching a consultation to support organisations within the municipality.

2. Scope of Services The services primarily include the supply of:

3. Participation and Eligibility Participation in this Request for Quotation is open to service providers [specify qualifications] operating in the supply and construction sectors and meeting the qualification criteria stated in this Quotation Request File.

4. Funding The services covered by this Request for Quotation are funded by the BIP MINEDUB for the 2026 fiscal year.

5. Submission Method The submission method adopted for this Request for Quotation is offline.

6. Consultation of the Quotation Request File The physical file can be consulted free of charge during working hours at the Mayor's Office of Lokoundjé Municipality, Fifinda, Internal Public Procurement Management Service, BP 64 Kribi, phone: 693187139/683830576, upon publication of this notice. It can also be accessed online via COLEPS at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, the ARMP website (www.arpmp.cm), or any other electronic means specified by the Contracting Authority.

7. Acquisition of the Quotation Request File The physical version of the file can be obtained from the Internal Public Procurement Management Service, BP 64 Kribi, phone: 693187139/683830576, upon publication of this notice, against a non-refundable payment of 30,000 CFA Francs into the BICEC Account No. 10001-06821-35387021001-53 titled "COMMUNE DE LOKOUNDJE". The payment receipt will be required to obtain the official receipt from the Municipal Revenue Office of Lokoundjé. The electronic version of the Quotation Request File (QR) is available for free download on COLEPS or PRIDESOFT via the addresses mentioned above.

8. Estimated Cost The estimated cost of the operation, following preliminary studies, is 20 000 000 (twenty million) CFA Francs.

9. Bid Bond Each bidder must attach a bid bond, duly signed and stamped, issued by a financial institution approved by the Minister of Finance for issuing public procurement guarantees. The amount is set at 246,000 (two hundred and forty-six thousand) CFA Francs, valid for at least 30 days beyond the initial validity date of the offers.

10. Submission of Quotations Each quotation must be written in French or English. For offline submission, the quotation must be provided in seven (07) copies: one (01) original and six (06) copies, marked accordingly. These must be submitted to the Internal Public Procurement

Management Service of Lokoundjé Municipality, BP 64 Kribi, phone: 693187139/683830576, by the deadline, and must bear the label:

"NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION No. /DC/CLKJ/CIPM/2026 OF [DATE] FOR SUPPORTING ORGANISATIONS IN LOKOUNDJE MUNICIPALITY, OCEAN DEPARTMENT, SOUTH REGION 'NOT TO BE OPENED BEFORE THE BID OPENING SESSION'"

11. Opening of Bids Bids will be opened in a single session at Fifinda at hours by the Procurement Commission in the Acts Hall of Fifinda Town Hall. Only bidders may attend the opening session or be represented by a duly authorised individual.

12. Evaluation Criteria Bids will be evaluated based on:

- Presentation
- References
- After-sales service
- Financial capacity
- Personnel qualifications and experience
- Logistics capacity
- Methodology
- Execution timeframe

13. Execution Deadline The maximum execution period is 90 calendar days from the notification of the service order.

14. Awarding of the Contract The contract will be awarded to the lowest evaluated bidder meeting the technical and financial qualification criteria.

15. Validity of Quotations Bidders are bound by their quotations for 60 days from the submission deadline.

16. Additional Information Additional information is available at the Internal Public Procurement Management Service, BP 64 Kribi, phone: 693187139/683830576, or online via COLEPS.

17. Anti-Corruption Measures To report corruption or malpractice, contact CONAC at 1517, MINMAP at (+237) 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ARMP at (+237) 698 295 805, or the Contracting Authority at (+237) 658404385.

Place and date of signature

26 JAN 2026

(Signature, name and stamp of the Project Owner or the Delegated Project Owner)

Copies

- Authority in charge of Public Contracts (MINMAP)
- ARMP
- Project Owner or DPO concerned, if applicable;
- Chairperson of the TB concerned
- Chairpersons of the CCCB, if applicable;
- Posting/File (for information/publication)



Mkoa Vendelin
Maire de la Commune de
LOKOUNDJE